



Nations Nègres et Culture, le premier livre de **Cheikh Anta Diop**, publié en 1954 aux *Éditions Présence Africaine*, à Paris. Couverture de la première édition de cet ouvrage.

□ Fils directeurs de l'œuvre de Cheikh Anta Diop*

Babacar SALL

*La première version de ce texte est une communication faite au séminaire international de Salvador de Bahia organisé par le *Ministère de l'Éducation de l'État de Bahia*, au Brésil, sur l'œuvre de Cheikh Anta Diop, du 1^{er} au 4 décembre 2015.

The main lines of the Cheikh Anta Diop's work – *The initial version of this essay is a communication given at the Salvador de Bahia international seminar organized by the Bahia State Educational Ministry and dedicated to the work of the late Senegalese historian and physicist Cheikh Anta Diop, on December 1st - 4th, 2015.*

1. Introduction

Parler des “*fils directeurs de l'œuvre de Cheikh Anta Diop et de son héritage*” c'est tenter, entre autres, de circonscrire ledit héritage, (il s'agit des acquis que nous laisse l'œuvre de Cheikh Anta Diop¹), de cerner les domaines qu'il faut creuser, les arguments à raffiner et l'exploitation qu'on peut en faire. Pour cela, il nous faut camper l'orientation de ses recherches et productions et en classer les étapes. C'est cela que nous appelons les « Fils directeurs ».

Disons d'emblée que l'héritage de Cheikh Anta Diop, c'est d'abord et avant tout, mais pas seulement, ***un esprit*** et ***une perspective méthodologique*** (cela constitue l'héritage). Pour cerner ledit héritage, il nous semble utile, à l'entame de notre propos, de présenter succinctement les textes de C. A. Diop.

Il ne s'agit pas d'en faire l'inventaire mais, plutôt, de proposer une typologie, non pas des contenus, mais sur la base de la progression de la production. Ainsi, nous pouvons distinguer, dans cette œuvre, ce que nous appelons, faute de meilleures expressions, “les textes de jeunesse” et “les écrits majeurs”.

¹ Sur Cheikh Anta Diop, l'homme et l'œuvre, lire l'ouvrage de C. M. Diop (Paris, Présence Africaine, 2003).

2. L'œuvre

A. Les écrits de jeunesse

Il s'agit des études qui renvoient à la phase de questionnement et de formulation d'hypothèses. Temporellement, ils datent d'avant 1954. Ils ont été regroupés, après la disparition de Diop C. A, dans un ouvrage intitulé *Alerte sous les tropiques* (Paris, Présence africaine, 1990). Ce sont des « articles-thèses » dans lesquels l'auteur expose, de manière globale, sans s'encombrer de l'appareil critique (le *critical apparatus* de textes scientifiques), certaines idées relatives :

- à l'émancipation de l'Afrique
- à la recherche des voies du développement
- à la renaissance de l'Afrique, en convoquant les apports de l'Afrique à la civilisation humaine.

Dans lesdits textes, C.A. Diop apparaît d'abord comme :

- un militant de la revendication culturelle et de l'émancipation politico-économique de l'Afrique (sur le premier point, les militants de la *Négritude* avaient, partiellement, déblayé le terrain).
- un théoricien des voies et moyens de la renaissance en Afrique.

Pour cela, il lui a paru nécessaire de faire un clin d'œil à l'Europe. Or, comparaison pour comparaison, ce qu'on a appelé « *Le mouvement de la Renaissance en Europe* » s'était exprimé, entre autres, par une interrogation sur l'Antiquité dont on avait re-convoqué les valeurs. Lorsqu'il écrit « *Il devient donc indispensable que des Africains se penchent sur leur propre histoire et leur civilisation et étudient celles-ci pour mieux se connaître...* »², Cheikh Anta Diop, me semble-t-il, a cherché à appliquer ce modèle aux sociétés de l'Afrique en général, de l'Afrique noire en particulier.

À lui, se posait alors la question « Mais où est l'antiquité africaine ? ». Pour répondre à cette question il lui a fallu, selon toute probabilité, parcourir la littérature de l'époque. La quête ne semble pas avoir été fructueuse. C'est ce qu'il indique dans le passage suivant : « *tandis que l'Européen peut remonter le cours de l'histoire jusqu'à l'antiquité gréco-latine et les steppes eurasiatiques, l'Africain qui, à travers les ouvrages [écrits par les] Occidentaux, essaie de remonter dans son passé historique, s'arrête à la fondation de Ghana (III^e s. av. ou III^e s. ap. J.-C.)³. Au-delà, ces ouvrages lui enseignent que c'est la nuit noire* ». Fallait-il abandonner le projet d'étudier le passé des sociétés africaines⁴ ? Fallait-il

² Diop C. A., *Nations nègres et Culture*, Préface de l'édition de 1954, p. 15.

³ Notons que Diop C. A ne refuse pas, pour les Africains désireux de s'instruire de leur passé, l'utilisation des ouvrages écrits par des Occidentaux. Il met en garde ceux qui les utilisent sans esprit critique (cf., *Nations nègres et Culture*, Préface de l'édition de 1954, p. 14). Et, de toutes les façons, aucun peuple ne doit se suffire de son histoire d'après les élaborations des autres puisque « **ce qui se fait pour vous et sans vous, se fera, selon toute probabilité, contre vous** ». Il nous faut donc écrire notre propre histoire. Que chaque groupe écrive, en relation avec celle des autres, son histoire nationale, locale, régionale, sociale, etc., celle de l'humanité ne s'en trouvera que plus riche, plus féconde, plus harmonieuse.

⁴ Étudier l'évolution d'une société (Histoire donc), n'est-ce-pas connaître les façons par lesquelles se sont posés, à elle, les problèmes qui ont toujours hanté et hantent encore, avec des acuités

rejoindre ceux qui estimaient que « *fouiller dans les décombres du passé pour y trouver une civilisation africaine est une perte de temps devant l'urgence des problèmes de l'heure, une attitude pour le moins périmee. Nous devons nous couper de ce passé chaotique et barbare... »*⁵ ? La réponse a été non.

Armé de perspicacité, de pugnacité, de sagacité et de courage pour ne pas dire d'audace, (il s'agit de l'esprit de l'héritage évoqué ci-dessus) il se lança, sur la base du peu de documents dont il disposait ou qui lui étaient accessibles, dans l'écriture de ce qu'a pu être, ce qu'a dû être l'évolution des sociétés négro-africaines depuis les temps les plus reculés⁶.

Mais comment s'y prendre puisque l'érudition de la *Sorbonne* avait proclamé que l'élaboration d'une page d'Histoire est une question de sources textuelles et toute la littérature ethnologique et/ou d'essence ethnologique affirmait, avec une bonne dose d'erreur d'ailleurs, que l'Afrique est une terre d'oralité⁷.

Pour l'étudiant en philosophie, mathématiques et physique-chimie, pour le militant panafricaniste qu'était Cheikh Anta Diop, le dilemme allait, très vite, être résolu. Nous pensons qu'il avait lu, voire étudié, le texte de **Lucien Febvre** intitulé *Combats pour l'Histoire*. Là, il trouvait l'idée selon laquelle, certes, l'Histoire se fait avec des documents écrits s'ils existent. Mais elle peut se faire, elle doit se faire sans documents écrits s'ils n'existent pas.

En un mot, elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sort de l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme.

Les fondements philosophiques et scientifiques de l'entreprise étaient ainsi trouvés, aussi bien les présupposés théoriques que les implications idéologiques. Critique textuelle, trouvailles archéologiques (à l'époque, l'archéologie était appelée "Science auxiliaire de l'Histoire"), comparatisme sociologique et linguistique ; bref tous ces domaines sur lesquels il avait une certaine connaissance, bouillonnaient dans lesdits "écrits de jeunesse". (C'est là que réside la perspective méthodologique sus-évoquée).

Et, c'est la systématisation de ces questionnements et hypothèses qui donna le cocktail *Nations nègres et Culture*.

différentes, l'esprit des hommes ? Cette connaissance n'est-elle pas la base de l'adoption d'options, d'orientations et de réorientations correctes d'actions engageant son devenir ?

⁵ Le soulignage est de nous. L'un des éléments de la réponse qu'il brandit contre ceux-là est : « *Modernisme n'est pas synonyme de rupture avec les sources vives du passé* » (*Id., Ibid.*, p.15 et 16).

⁶ **L'une des dimensions du génie de Diop, c'est d'avoir compris que cette connaissance revêt un caractère vital.** « *À quoi sert le rétroviseur qui permet d'avoir une idée (la connaissance) de ce qui derrière nous, (du passé donc) sinon d'éviter d'engager une manœuvre qui, parce qu'elle fait table rase du passé (ce qui est derrière nous), va ou peut déboucher, selon toute probabilité, sur un carambolage* » nous faisait souvent remarquer feu **Mbaye Guèye**, un de nos maîtres et aîné à l'université de Dakar, Sénégal.

⁷ Que de générations, d'intellectuels ont repris ces propos en ignorant souvent que c'était une image de l'Afrique élaborée par l'Occident qui leur a inculquée cette image. Conséquence : Nous avons véhiculé de nous, une image que l'Autre a fabriquée de Nous. N'est-ce pas là, une des forces de l'aliénation ?

B. Les textes majeurs

Du point de vue de leur nombre, ils sont constitués de sept grandes études⁸ de base publiées de son vivant⁹. Ces ouvrages sont les suivants :

1- Nations nègres et Culture (1^{ère} édition, Paris, Présence africaine, 1954). Il s'agit du texte qui devait être initialement défendu comme *Thèse de Doctorat ès Lettres*. Celle-ci, dont le titre était « *De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui* », n'a pas été soutenue. On a longtemps dit (ou fait croire) que ladite thèse avait fait l'objet d'un rejet par un jury valablement constitué. En fait, il semble plutôt qu'elle n'a pas été soutenue non pas par rejet mais parce que les professeurs sollicités pour constituer le jury, avaient opposé un refus de participation. À la base de ce refus, il y avait d'abord et surtout le fait que le contenu dudit texte était aux antipodes de l'opinion générale qui avait cours à la *Sorbonne* (pourtant, on savait, depuis **Hérodote**, que l'Histoire repose sur la remise en cause et critique permanente de l'opinion générale). L'appartenance de la civilisation pharaonique à l'univers culturel nègro-africain qui était défendue dans ce texte, apparaissait comme une hérésie. On comprend que les professeurs de *l'establishment* universitaire français n'aient pas voulu accepter de siéger dans le jury d'une telle thèse.

Quelle forme revêtait ledit texte en tant que thèse ? À cette question, nous n'avons aucune réponse. Il demeure que si le texte-thèse était identique à la version publiée sous le titre suscité, il comportait des lacunes de forme. L'auteur n'y respectait pas les normes de présentation d'une dissertation académique. Parmi les éléments du non-respect, on peut signaler l'absence d'appareil critique¹⁰. Ainsi, ledit texte se présentait, au niveau de sa forme, dans le même style que les “articles de jeunesse”.

L'auteur était conscient de cette lacune et le reconnaît dans maints passages de l'avant-propos. Dans la préface à l'édition de 1964, il y écrit, entre autres :

⁸ Nous écartons les textes intitulés *Le laboratoire du radiocarbone de l'IFAN* (Dakar, IFAN, 1968) et *Physique nucléaire et chronologie absolue* (Dakar, IFAN-NEA, 1974) qui sont des études de sciences physiques d'abord et de leur utilisation, ensuite, pour les sciences sociales en général, et l'histoire plus particulièrement.

⁹ En 1988, les éditions *Présence Africaine* ont publié un ouvrage posthume de l'auteur sous le titre de *Nouvelles recherches sur l'Égyptien ancien et les langues nègro-africaines modernes* avec, en sous-titre, *Complément à Parenté génétique de l'Égyptien pharaonique et des langues nègro-africaines*.

¹⁰ Dans *Apologie pour l'Histoire*, (cf., p. 68 de l'édition de 1974), **Marc Bloch** avait bien attiré l'attention sur le fait que « *Tout livre d'Histoire digne de ce nom devrait porter un chapitre ou, si l'on préfère, insérée aux points tournants du développement, une suite de paragraphes qui s'intitulerait "Comment puis-je savoir ce que je vais dire"* ». Si nous devions reformuler l'idée, nous dirions “ce que je sais, comment ai-je fait pour le savoir ?”. C'est cela que nous appelons “Appareil critique”. Il s'agit d'une série de propos qui renvoient aux fondements du discours, tout en restant en retrait, en notes infra-paginales. Le respect de telles exigences permet, entre autres, de distinguer, une page d'Histoire (à ne pas confondre avec les catalogues de dates et les répertoires d'événements) des autres discours (mythe, légende, tradition vivante) qui ont, eux-aussi, le passé comme champ d'investigation. Dans cette perspective épistémologique, (**Henri-Irénée Marrou**, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954 ; **Veyne P.**, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971 ; **Furet F.**, *L'Atelier d'histoire*, Paris, Flammarion, 1982 ; **Bizièvre J-M.** et **Vayssièvre P.**, *Histoire et historiens : Manuel d'historiographie*, Paris, Hachette, 1995 ; **Noiriel G.**, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1996), nous suggérons de reprendre le débat avec **Finley M. I.**, *Mythe, Mémoire, Histoire, : Les usages du Passé*, Paris, Flammarion, 1981.

-
- « Certes, j'aimerais revenir sur tant d'imperfections qui y sont contenues, si j'en avais le temps... »
 - « l'ensemble du travail [qui « ne pourra être que le travail de plusieurs générations africaines »] n'est qu'une esquisse (souligné par nous) où manquent toutes les perfections de détail (allusion probablement, entre autres, à l'absence de l'appareil critique) ...
 - «... nous en sommes conscients et notre besoin de rigueur en souffre... »¹¹.

Dans ce qui allait être les textes de sa thèse¹² (laquelle a été soutenue en 1960), le certifié en philosophie et en chimie démontre ses très grandes capacités en matière de dissertation historique ?

Dans les versions thèse de *L'Afrique noire précoloniale* et de *l'Unité culturelle de l'Afrique noire*, qui sont, toutes deux, disponibles dans la réserve de la bibliothèque de l'Université de Paris IV-Sorbonne¹³, l'auteur a scrupuleusement respecté la forme de présentation d'un travail académique avec la présence d'un dense appareil critique. À *Nations nègres et Culture*, texte écrit dans les années 1948-1953 (publié en 1954) et qui est le texte fondateur de l'École négro-africaine des Études sur l'antiquité en général, d'Égyptologie en particulier¹⁴ et que **Théophile Obenga** a qualifié, à juste titre, d'œuvre majeure¹⁵, ont succédé :

2- Afrique noire précoloniale (Paris, Présence africaine, 1960). Cet ouvrage est l'édition du texte de sa thèse principale de Doctorat ès Lettres. Le titre de la thèse était “*Étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Afrique et de l'Europe, de l'antiquité au début des temps modernes*”¹⁶.

3- L'unité culturelle de l'Afrique noire (Paris, Présence Africaine, 1960) est la publication du texte de la thèse complémentaire de Doctorat ès Lettres et dont l'intitulé était “*Domaines du patriarcat et du matriarcat dans l'antiquité classique*”.

¹¹ Cf., *Nations nègres et Culture*, Avant-propos à l'édition de 1964, p. 27 et 30.

¹² Il s'agit de *L'Afrique noire précoloniale* et de *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*. Le premier qui constituait la thèse principale avait pour titre “*Étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique, de l'Antiquité à la formation des États modernes*”. Le second (la thèse complémentaire) était intitulé “*Domaine du Patriarcat et du matriarcat dans l'antiquité classique*”.

¹³ Nous avons eu à les consulter dans les années 1980-1981 quand nous menions des recherches en vue d'une thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle.

¹⁴ Par “École négro-africaine d'Égyptologie”, nous n'entendons pas les descriptions et explications des phases et façons par lesquelles les anciens Égyptiens ont réalisé les bases de leurs production et reproduction sociale, mais les paradigmes qui sous-tendent lesdites descriptions et analyses. Ces paradigmes découlent d'un ensemble de questions fondamentales, voire vitales pour celui qui écrit ou ceux pour qui est élaborée une page d'histoire. Ces paradigmes découlent du vécu historique (connu et étudié), du vécu quotidien (du moins de ce dont on est conscient), des ambitions et rêves de celui qui écrit ou de ceux pour qui est élaborée une page d'histoire.

¹⁵ **Obenga Théophile**, “Les 20 ans de *Nations nègres et Culture*”, in, *Présence africaine*, n° 89, 1974, p. 214-223.

¹⁶ Le choix de s'arrêter au début des temps modernes trouve sans doute son explication dans le fait que cette période (temps modernes) était déjà couverte par un autre historien sénégalais. Il s'agit d'**Abdoulaye Ly**, auteur d'une thèse publiée sous le titre de *La compagnie du Sénégal* (Paris, Présence africaine, 1958). Il est possible qu'il ait voulu éviter le doublon, le chevauchement, qu'il ait voulu ainsi partager, en deux, le champ historique avec son condisciple. À l'époque, des historiens africains étaient une denrée encore rare.

4- Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire¹⁷ (Paris, Présence africaine, 1960) est une étude qui semble avoir été conçue comme un manifeste de l'action politique. Elle n'a pas eu beaucoup de suite dans l'œuvre académique de C. A. Diop. Elle apparaît comme une esquisse d'un plan d'industrialisation de l'État fédéral d'Afrique dont il souhaitait l'édification de tous ses vœux.

5- Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ? (Paris, Présence africaine, 1967). Dans ce texte, après avoir conforté la pertinence de ses reconstitutions (des voies et moyens, des phases et façons par lesquels les populations négro-africaines ont assuré, à travers le temps et l'espace, les bases de leurs production et reproduction sociale¹⁸) fondées sur la critique textuelle, Cheikh Anta Diop, comme conscient des limites de la seule critique textuelle en matière de reconstitution des faits historiques¹⁹, s'engage dans l'archéologie²⁰ et, sans écrire le mot, dans l'ethnoarchéologie. Au passage, il fait une

¹⁷Dans le présent texte, nous n'avons pas envisagé de parler des écrits et propos en relation directe avec son activité politique. Le texte intitulé *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire* a constitué une sorte de bréviaire de son option panafricaniste, laquelle selon lui, doit se fonder sur une connaissance de ce qu'a pu être, de ce qu'a dû être l'évolution des sociétés négro-africaines. Cette évolution, c'est-à-dire l'objet de l'Histoire, dans le schéma élaboré par Diop, diffère, en certains points, du schéma marxiste, schéma qu'il ne rejette pas du reste comme le prouve son recours constant aux concepts du marxisme. À côté des nombreuses allusions à Lénine (*Nations nègres et Culture*, Préface à l'édition de 1954, p. 18 et 19), à la Chine (*Ibid.*, p.20), au Viêt-Nam (*Ibid.*, p. 23), etc., il écrit, entre autres, « *quiconque voudra se servir du marxisme comme guide d'action sur le terrain africain, arrivera sensiblement aux mêmes conclusions* » (*Ibid.*, p. 23). Sa distance par rapport au schéma marxiste, perceptible dans *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, est moins une critique ou une remise en cause du marxisme comme tel, qu'une distanciation :

- par rapport à ceux qu'il appelle « *l'intellectuel qui a oublié de soigner sa formation marxiste et celui qui a étudié rapidement le marxisme dans l'absolu sans avoir envisagé l'application au cas particulier qu'est la réalité sociale de son pays* » (*Ibid.*, p. 18-19).
- par rapport à certains textes comme celui de **Friedrich Engels** (*L'origine de la famille, de la Propriété et de l'État* (1884), de **Johann Jakob Bachofen**, *Das Mutterrecht* (1861) théorisation d'un passage universel du matriarcat au patriarcat. (Notons au passage, l'existence d'une récente traduction de ce texte faite par **Étienne Barilier** sous le titre de *Le droit maternel*, 1996). La raison réside dans l'existence de foyers civilisationnels différents et qu'**Arnold Toynbee** appelle dans *A Study of History* (édition de 1958) le caractère irréductible des civilisations. Mieux, dans *Civilisation ou Barbarie* (1981) il renoue avec l'approche matérialiste, pour ne pas dire marxisante en recourant, entre autres, aux travaux de **Marija Gimbutas**. La limite est que, comme cette dernière, il se cantonne à la dimension descriptive. Il ne discute pas le fait que la reconstitution de la société primitive ou archaïque, du point de vue de l'Histoire, repose sur des bases plus qu'inconsistantes. Il n'en demeure pas moins que là où **Marx** privilégie l'étude des rapports de production, Diop C. A. met l'accent sur les rapports sociaux. De là dérive une certaine convergence théorique et heuristique.

¹⁸ Nous ne parlons pas d'*Histoire africaine* (concept que nous récusons), mais d'*École africaine d'Histoire, d'Histoire des sociétés africaines* certes mais aussi de celles du monde, de l'humanité entière.

¹⁹ Par **faits historiques**, nous entendons les idées qu'on se fait d'évènements complètement achevés dans leur déroulement (et pas nécessairement dans leurs effets et conséquences), qui sont attestés par des traces, qui sont interpellés par une problématique, dont l'établissement de l'historicité et la reconstitution sont nécessaires pour la compréhension et/ou la clarification d'une situation, l'orientation ou la réorientation d'une action.

²⁰ Cette complémentarité entre *Nations nègres et Culture*, *L'Afrique noire précoloniale* d'une part et *Antériorité des civilisations nègres...* d'autre part, a été très vite perçue par **M. Cook** qui a contracté lesdits textes, dans une traduction anglaise, sous le titre de *African Origin of Civilisation : Myth or Reality ?* (New York, Lawrence Hill & Company, 1974). Dans l'étude "Pour une méthodologie de l'étude des migrations des peuples en Afrique subsaharienne" (cf.,

incursion dans l'interprétation iconographique, incursion qui constitue la substance de *L'Antiquité africaine par l'image*, (Dakar, IFAN- NEA, 1975). Là encore, il semble avoir senti une certaine insatisfaction. Perfectionniste, il cherche un nouveau domaine d'investigation. Alors, lui apparaissent les faits de langue. Au bout de dix ans de recherche et de conceptualisation, et rejoint par un philosophe ayant suivi la formation universitaire en philosophie et linguistique, il s'agit de **Théophile Obenga**, auteur, en 1973, de *L'Afrique dans l'antiquité* (Paris, Présence africaine), il publie, fort des conclusions du Colloque égyptologique du Caire (1974), *Parenté génétique....*

6- Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines²¹ (Dakar, IFAN-NEA, 1977). Avec cette étude, Diop C. A. applique, aux sources d'histoire des

Histoire générale de l'Afrique : études et documents, n°6, "Ethnonymes et toponymes africains", UNESCO, 1978), C. A. Diop a exposé comment, « *en l'absence de données archéologiques et de documents écrits, on peut, dans certains cas privilégiés, utiliser les faits linguistiques, ethniques (ethnonymes et toponymes) et sociopolitiques pour aboutir à une quasi-certitude dans la restitution du passé africain* ».

²¹ Au parallélisme entre faits sociologiques attestés en Égypte ancienne et observables, directement ou indirectement, ne serait-ce que sous forme de survivances, dans maintes sociétés négro-africaines des temps modernes et contemporains et auquel il a recouru dans les études antérieures, il ajoute, en le systématisant, le comparatisme linguistique. Cette perspective qui a triomphé au colloque du Caire (1974), nourrit plusieurs études et ou parties d'études de **Théophile Obenga**, (philosophe et linguistique) avec qui Diop C. A. a fait consacrer, au dit colloque du Caire (organisé sous l'égide de l'UNESCO), la négro-africité des civilisations égyptienne et koushite, la centralité de l'Afrique et des Noirs dans l'antiquité, la pertinence de l'École négro-africaine d'Égyptologie et la nécessité de refondre l'histoire antique du monde (cf., **Harding L.** et **Reinwald B.**, *Africa-Mutter und Modell der Europäischen Zivilisation ? Die Rehabilitierung des Schwarzen Kontinents durch Cheikh Anta Diop*, Berlin, Reimer, 1990). Sur les fondements et les perspectives de l'approche comparatiste, les études qu'ils ont induites, les débats qu'ils ont suscités et suscitent encore, on se reportera, en sus des textes de Diop C. A (*Parenté génétique...* et *Nouvelles recherches...*) à la volumineuse bibliographie de **Th. Obenga**, notamment, *Origine commune de l'Égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes* (Paris, L'Harmattan, 1993) ; *Id.*, "Le chamito-sémitique n'existe pas", in, *Ankh. Revue d'Egyptologie et des civilisations africaines*, n°1, (1992, p.51-58) et, entre autres, à **Abd el-Hamid Zayed**, "Relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique", in, Mokhtar G. (Directeur), *Histoire générale de L'Afrique. II : Afrique ancienne*, Jeune Afrique-Stock/UNESCO, 1980 (p. 133-152) ; **Adams R.**, "African-American Studies and the State of the Art", in, **M. Azevdo** (editor), *African Studies: A Survey of Africa and the African Diaspora*, (1993, p. 25 – 45); **Asiwayu A. I.**, "A note on the History of Sabe", in, *Nigeria Notes and Records*, (IV, 1973, p. 17- 29). S'y ajoutent l'étude de **M. Bernal** (*Black Athena. The afroasiatic Roots of classical Civilisation*, New Brunswick, 1991), tournant majeur dans l'approche historiographique des études sur l'antiquité) ; **Biobaku S. O.**, *Sources of the Yoruba History*, (London, Oxford University Press, 1973) ; **Diagne P.**, *Bakari II (1312) et Christophe Colomb (1492) à la rencontre de l'Amérique* (Dakar, les éditions Sankoré, 1993); **El-Nadoury R.**, "Le legs de l'Égypte pharaonique", in, Mokhtar G (Directeur), *op. cit.*, p. 152-190 ; **Fauvelle F. X.**, **Aymar J.-P.-C.** et **Perrot Cl. H.** (sous la direction de), *Les Afrocentrismes. L'Histoire des Africains entre Égypte et Amérique* (Paris, 2000) ; **James G.**, *Stolen Legacy* (New York, 1954) ; **Johnson S.**, *The history of the Yoruba*, (Lagos, Church Missionary Society, 1921) ; **Lam A. M.**, *De l'origine égyptienne des Peul*, (Paris, Présence africaine/Khepera, 1993); *Id.*, *Les chemins du Nil. Les relations entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire* (Paris, Présence africaine/Khepera, 1997) ; **Lefkowitz M.**, *Not out of Africa* (New York, Harper Collins Publishers, 1996) ; *Id.* et **Rodgers G.**, *Black Athena Revisited* (London, 1996); **Lucas J. O.**, *The religion of the Yoruba* (Lagos, C.M.S. Bookshop, 1948) ; **O'Connor D.** et **Reid A.**, *Ancient Egypt in Africa* (Publication of the Institute of Archaeology, University College, London, 1992) ; **Roth A. M.**, "Afrocentrism", in, Redford D.B. (Editor in chief), *The Oxford Encyclopedia of ancient Egypt* (London, Oxford university Press, volume I, 2001, S.V., Afrocentrism, p. 29-32) ; **Shinnie P. L.**, "The Legacy to Africa", in, Harris J.R. (editor), *The*

sociétés qui se sont épanouies en Afrique, la méthode de la linguistique historique²². Dans l'option de Diop C. A., il s'agit de « traquer », dans les faits de langue, des archaïsmes, termes et expressions, à première vue anachroniques, parce que révélant ou désignant des pratiques et conceptions inaugurées ailleurs et dont l'étude ouvre des perspectives de recherches sur les itinérances (à distinguer des itinéraires) de telle ou telle société, de tel ou tel groupe.

Il s'agit d'une approche méthodologique dont l'esquisse se trouve dans son article “Introduction à l'étude des migrations en Afrique centrale et occidentale. Identification du berceau nilotique du peuple sénégalais”²³.

Les idées forces étant annoncées, les colloques du Caire (1974) et de Dakar (1976) ayant fait éclater la camisole serrée dans laquelle il se mouvait depuis son “emmurement” à l'I.F.A.N.²⁴ malgré le bâillonnage politique dont il faisait l'objet de la part de l'État du Sénégal, la vulgarisation de ses thèses et leur approfondissement ayant trouvé de puissants disciples²⁵, Cheikh Anta Diop, pour parler comme notre aîné **Pathé Diagne**, semble s'être lancé dans la rédaction de la signification philosophique de son œuvre. Elle constitue les différents chapitres de *Civilisation ou Barbarie : anthropologie sans complaisance*.

7- Civilisation ou Barbarie : anthropologie sans complaisance (Paris, Présence africaine, 1981) est, sous un parement historique, constitué de chapitres dont le lien organique n'est pas souvent perceptible. Le texte se présente comme un ensemble de conclusions d'études. L'auteur, conscient du triomphe de son combat scientifique, y donne les significations générales de son œuvre, y dégage sa philosophie de l'histoire et en appelle à un nouvel humanisme.

À côté de ces grandes études, signalons un certain nombre d'articles, rédigés après 1960, en même temps que les textes majeurs, et dont la plupart a été publiée dans le *Bulletin* (séries A et B) de *L'Institut Fondamental d'Afrique noire* (B.I.F.A.N.).

Ces textes qui entraient dans le cadre de sa présence à l'I.F.A.N. en tant que chercheur, systématisent certains points, incomplets ou diffus dans les ouvrages majeurs. Voilà, brièvement résumées, sur la base des étapes, les idées forces de la production de Diop Cheikh Anta en matière de Sciences humaines en général, d'Histoire, et d'Histoire ancienne en particulier. On y trouve, en toile de fond, un esprit et une perspective. Que faut-il en faire²⁶ ?

²² Legacy of Egypt (Oxford, 1971, p. 435-455) ; Sertima Ivan V., Egypt revisited (New Brunswick, 1989), etc.

²³ Cf., entre autres, Meillet A., *La linguistique historique*, Paris, Champion, 1926.

²⁴ Cf., *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire* (B.I.F.A.N.), série B (Sciences humaines), tome XXXV, n° 3, 1973, pp. 769-792.

²⁵ Du 19 au 24 Janvier 1976, s'était tenu à Dakar, un colloque international, organisé par la Section Antiquité du Département d'Histoire. Le thème était : “Afrique noire et monde méditerranéen dans l'antiquité”. C'est sous ce titre qu'ont été publiés les actes dudit colloque, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 1978.

²⁶ Nous pensons, entre autres, pour l'époque, à Théophile Obenga et à Alain Anselin. Pour ce dernier, on se reportera notamment à *La question peule et l'histoire des Égyptes oubliées*, 1981.

²⁷ Il s'agit de ce que laisse Diop en héritage (il est constitué surtout de tâches), de ce qui doit être « *le travail de plusieurs générations africaines* » (*Nations nègres et Culture*, Avant-propos dans l'édition de 1964, p. 27 et 30).

3. Dans le sillage de Cheikh Anta Diop

À partir de ce moment, deux axes se dégagent. Le premier, sur lequel il a peu insisté, consiste à montrer, à la suite des savants grecs²⁷, que la civilisation de l'Égypte a été un aboutissement de dynamiques culturelles dont les phases de balbutiement sont assez bien attestées depuis la culture des pêcheurs dans la région des Grands Lacs²⁸. L'Égypte apparaît alors comme la "fille aînée", aux temps historiques, des civilisations de l'Afrique noire²⁹.

Le second, sur lequel il s'est beaucoup appesanti, met l'accent sur les ressemblances, similitudes et analogies entre la civilisation égyptienne et les cultures négro-africaines des temps modernes et contemporaines. Ici, la perspective est essentiellement diffusionniste. Il s'est, selon toute probabilité appuyé, entre autres, sur **G. Elliot** et son critique **A. P. Elkin**³⁰.

Rappelons que la thèse fondamentale de Diop C. A., celle qui a bouleversé l'historiographie de l'Égyptologie, de l'histoire africaine et des études sur l'antiquité dans les espaces circumméditerranéens, c'est le caractère négro-africain des anciens Égyptiens et de la civilisation qu'ils ont élaborée³¹. Au nom du caractère classificatoire pertinent du concept de l'Égypte noire, il a donné de la profondeur à l'Histoire des sociétés négro-africaines et rétabli la centralité des Noirs dans l'histoire universelle, champ dont les avait exclus **Hegel**³². Pour fonder la continuité, en sus de la profondeur de l'histoire des sociétés négro-africaines, C. A. Diop a, par la suite, à partir des ressemblances constatées (cf., *Les six premières études sus-citées*) et similitudes établies (cf., *Parenté ...*), émis des hypothèses et pistes de recherches pour une perception globale des élaborations culturelles négro-

²⁷ Le séjour, en Égypte, d'un bon nombre de ces derniers et le fait qu'ils ont été initiés à la Science et à la philosophie en Égypte, en plus de ce qu'**Hérodote** en a dit, à savoir qu'il connaît leurs noms mais préfère les taire (cf. *Histoires*, II, 123), ont été bien mis en évidence d'abord par le **R. P. E Mveng** (*Les sources grecques de l'histoire négro-africaine, de Homère à Strabon*, Paris, Présence africaine, 1971) et surtout par **Th. Obenga** dans *L'Égypte, la Grèce et l'école d'Alexandrie. Histoire interculturelle dans l'Antiquité. Aux sources égyptiennes de la philosophie grecque*, Gif-sur-Yvette et Paris, Khepera/L'Harmattan, 2005.

²⁸ Il s'agit de la grande invasion de la moitié nord de l'Afrique par les Éthiopiens dont parlent les sources grecques (cf., **Strabon**, *Géographie*, I, 1, 27 et I, 2, 26 ; **Diodore**, *Bibliothèque historique*, III, 3, 3).

²⁹ La civilisation égyptienne n'a donc pas été un début dont il faut toujours partir et à laquelle il faut tout rattacher par filiation directe et/ou indirecte. L'équipe installée au New Brunschwig autour de feu **Ivan Van Sertima** a publié, entre autres, dans cette perspective, une bonne étude intitulée *Egypt, child of Africa*, n° spécial de *J.A.C (Journal of African Civilizations)*, XII, 1994.

³⁰ À propos des textes classiques du diffusionnisme, cf., **Smith Elliot G.**, *The ancient Egyptians and their influence upon the Civilizations of Europe*, London, 1911; **Elking A. P.**, *Elliot Smith and the diffusion of culture*, Sydney university Press, 1974. Notons que Diop C. A. ne cite nulle part, lesdits auteurs.

³¹ Cf., **Fonkoué J.**, *Cheikh Anta Diop : au carrefour des historiographies*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; **Diagne P.**, *Cheikh Anta Diop et l'Afrique dans l'histoire du monde*, Dakar-Paris, Sankoré/L'Harmattan, 1997.

³² **Hegel G.W.F.**, *La raison dans l'histoire : introduction à la philosophie de l'histoire* (traduction de Kostas Popaïoannou, Plon, 1965). Cette exclusion, me semble-t-il, cherchait en fait, à exclure les Noirs en général, ceux d'Afrique en particulier, du devenir de l'humanité. Il fallait faire accepter aux Noirs qu'ils n'ont rien été et que par conséquent, ils ne peuvent rien être et ne peuvent être appelés à être, à devenir.

africaines³³. L'établissement de ces ressemblances et similitudes doit, au fur et à mesure qu'elles deviennent consistances, déboucher sur le perfectionnement d'une perspective méthodologique. C'est cela « *le travail de plusieurs générations africaines* » (*Nations nègres et Culture*, Avant-propos dans l'édition de 1964, p. 27 et 30).

En nous situant dans le premier axe, c'est en confrontant les cartes des schémas de migrations contenues dans *Nations nègres et Culture* (figure 51) et dans le texte "Introduction à l'étude des migrations...", que nous avons mené et menons nos recherches dans le canevas tracé par Diop C. A. et raffiné par **Théophile Obenga**. À cette fin, il nous a fallu embrasser la documentation archéologique qui, dans la vallée des bas et moyen Nil, a fait, depuis la campagne de l'UNESCO, de très grands bonds. Cette option nous a permis d'élaborer une page d'Histoire intitulée *Les racines éthiopiennes de l'Égypte ancienne*³⁴.

Entre le courant qui privilégie la recherche des influences culturelles de l'Égypte ancienne en Afrique noire et celui qui cherche à rendre compte de la genèse de la civilisation égyptienne en l'ancrant dans la dynamique d'un ensemble de mutations culturelles qui ont eu cours tout le long de la vallée du Nil, depuis la région des Grands Lacs³⁵, il n'y a pas contradiction mais complémentarité³⁶; complémentarité dans la mesure où les deux perspectives réconforment la thèse matrice de la production de Diop C. A. à savoir l'appartenance de la civilisation de l'Égypte ancienne dans l'univers culturel négro-africain et celle des anciens Égyptiens au monde noir. En un mot, l'Égypte ancienne, fille aînée des cultures négro-africaines à l'aube des temps historiques, a été aussi l'initiatrice, aux temps post-pharaoniques, de bien des aspects des élaborations culturelles négro-africaines. Ces perpétuations de la civilisation de l'Égypte des pharaons qu'on ne retrouve, de façon massive et systématique, que dans les sociétés négro-africaines, apparaissent alors, sous la forme d'archaïsmes et de survivances plus ou moins édulcorées. Elles sont la base du paradigme classificatoire et pertinent selon lequel, les civilisations africaines post-pharaoniques sont néo-pharaoniques.

³³ A ce propos, **Diop C. A** avait écrit (C'était en 1964, dix ans après la première édition de *Nations nègres et Culture*) « *Du reste, l'Égyptologie commence à flirter avec l'Afrique, tant mieux pour sa fécondité* ». Il poursuivait en disant « *Si les Anciens n'ont pas été victimes d'un mirage, il doit être aisé de tirer une autre série d'arguments et de preuves du rapprochement de l'histoire des sociétés éthiopiennes, égyptiennes et celles du reste de l'Afrique* » (*Nations nègres et Culture*, Avant-propos, p. 28 de l'édition de 1964). Au-delà de l'histoire des sociétés négro-africaines, c'est l'histoire du monde qui trouve, dans la thèse d'une Égypte nègre, un peu plus d'éclaircissements. **Nicolas Grimal** que rien ne rapproche, du moins à première vue, des thèses de Cheikh Anta Diop, confesse l'existence de points de convergence entre les systèmes de pensée qui se dégagent des documents égyptiens avec des conceptions totémiques, totalement [négro]-africaines (*Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, Fayard, 1988, p. 53) et précise que « *Les systèmes héliopolitain et hermopolitain, ainsi que les grands mythes populaires comme celui d'Osiris, présentent des éléments tirés du substrat profond de la civilisation, dont certains ont des résonances dans les civilisations [négro]-africaines... ; On pourrait, d'ailleurs, multiplier ce type de rapprochements...* » (Id., *Ibid.*, p.57). Avant lui, notre maître commun, **Jean Leclant** avait écrit à propos de la période méroïtique du royaume de Koush que « *c'est une culture d'Afrique qui tantôt s'affirme davantage dans sa spécificité et tantôt veut se mettre à l'unisson de la civilisation égyptienne, elle-même d'ailleurs proprement africaine* » (c'est nous-même qui soulignons).

³⁴ Gif-sur-Yvette et Paris, Khepera/L'Harmattan, 1999.

³⁵ **Sall B.**, "Des Grands Lacs au Fayoum : l'Odyssée des pêcheurs" et **Mbelek, J-P.**, "Le déchiffrement de l'os d'Ishango", in, *Ankh. Revue d'Égyptologie et des civilisations africaines*, n° 12/13, 2003-2004, p. 109-117 et p. 118-137 respectivement.

³⁶ Il reste entendu que les phases et façons par lesquelles cette civilisation s'est accomplie s'explique d'abord et surtout par l'ambiance de la basse vallée du Nil.

4. Conclusion

Maintenant, avec l'acquis que la plus ancienne civilisation historiquement attestée (l'Égypte des pharaons) a été l'œuvre de populations noires, le mythe de l'incapacité congénitale des Noirs d'élaborer des cultures est à l'eau. Que dire alors de l'arriération des Noirs en général, de ceux d'Afrique en particulier, depuis le début des époques modernes et contemporaines ?

La réponse à cette interrogation (qui n'est rien d'autre que celle de la recherche des voies du développement, de la renaissance de l'Afrique et des apports de l'Afrique à la civilisation humaine) avait été formulée, dans l'antiquité déjà, par **Hérodote**. Dans le préambule de ses *Histoires*, qui sont un panorama des « peuples » et « nations » sur lesquels il avait quelques informations, celui que l'École occidentale d'Histoire considère, à la suite de **Cicéron**, comme le “Père de l'Histoire”³⁷ dit très clairement et de façon très pertinente que les « nations » qui étaient petites (de son temps), avaient pu être grandes et celles qui étaient grandes, avaient pu être petites³⁸.

Qu'est-ce-à-dire sinon qu'il n'a pas existé et qu'il n'existe pas de centres permanents et de périphéries permanentes, que tout est mouvement, évolution, changement³⁹. La question est alors de découvrir les facteurs de genèse, d'évolution et de déclin.

Tel est, nous semble-t-il, l'un, des axes principaux, sinon l'axe principal des travaux qui veulent se situer dans l'orientation de la recherche initiée par C. A. Diop. L'appartenance de la civilisation de l'Égypte ancienne à l'univers négro-africain et l'arriération actuelle de l'Afrique et des Noirs doivent nous amener à rechercher :

- les facteurs du déclin de l'Égypte et de la relégation de l'Afrique⁴⁰ ;
- les facteurs qui ont permis aux autres nations d'être, aujourd'hui, des centres d'élaboration de civilisations et de diffusion de voies et moyens les plus efficaces pour assurer les bases de production et de reproduction sociale. Ceci veut dire qu'il nous faut étudier les facteurs de relégation et de renaissance.

³⁷ **Cicéron**, *De Legibus*, I, 1. Cet homme de Lettres et acteur politique romain n'a fait que consacrer une idée qui avait cours depuis longtemps dans certains milieux intellectuels. En effet, au IV^e siècle avant Jésus-Christ déjà, tout se passait comme si, en Grèce, **Hérodote** était le seul historien, du moins le seul qui méritait d'être cité. En tout cas, **Aristote** semble l'avoir considéré comme tel. En effet, dans son ouvrage intitulé *Constitution d'Athènes* le seul historien qu'il cite est **Hérodote**. (C'est au chapitre XIV, paragraphe 4 qu'il a recours aux paragraphes 61-64 du Livre I d'**Hérodote**). Sur cette base, on peut penser qu'**Aristote** le considérait, sinon comme le seul historien, du moins comme le seul historien qui, de son temps, méritait d'être cité. **Diodore** aussi considérait **Hérodote** comme le «*plus sage et [le] plus versé dans la science de l'Histoire qu'aucun autre historien*» (**Diodore**, I, 37).

³⁸ **Hérodote**, I, 5

³⁹ Le “Père de l'Histoire” exprime cette idée en ces termes « ...la prospérité humaine ne demeure jamais fixée au même point... » (**Hérodote**, I, 5).

⁴⁰ La traite négrière et la colonisation ont été des facteurs très importants dans la déconfiture des sociétés négro-africaines. Refuser et/ou sous-estimer le caractère néfaste de leurs impacts participe d'une perspective de type révisionniste. On constate, depuis quelques temps, que l'Europe encourage, finance et récompense toute étude qui va dans ce sens (minorer les impacts de la traite et de la colonisation) parce qu'elle lui permet de se dédouaner, de se donner un peu de bonne conscience et d'enterrer le débat, parfois agité, sur la réparation.

Sur ce point, le message de C. A. Diop est sans équivoque :

- Que chaque groupe écrive son histoire nationale, locale, régionale, sociale, etc., celle de l'humanité ne s'en trouvera que plus riche, plus féconde, plus harmonieuse.
- La renaissance africaine passera, entre autres, par la connaissance très fine de notre histoire, des facteurs de notre relégation, par l'étude des ressorts qui ont permis aux autres nations d'initier une renaissance⁴¹. Ceci suppose une vigoureuse politique de recherches dans le cadre d'institutions de type académique.

□ L'auteur :

Babacar SALL est égyptologue, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, il est professeur titulaire à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il poursuit ses recherches en Égyptologie et plus généralement sur l'Afrique ancienne. Il est l'auteur de l'ouvrage *Racines éthiopiennes de l'Égypte ancienne* (Paris, Khepera/L'Harmattan, 1999).

Publications : <http://www.ankhonline.com> Email : salbabacar2000@yahoo.fr

⁴¹ **Diop C. A.**, "Quand pourra-t-on parler d'une renaissance africaine", in, *Le Musée vivant*, n° spécial, 36-37, 1948, p. 57-65.